

Aider le public à s'orienter dans les fonds : les principes appliqués aux Archives de la Vendée¹

Françoise BAUDAT

Le site internet des Archives départementales de la Vendée (et l'application similaire mise à disposition en salle de lecture) constitue désormais le lieu essentiel de publication des travaux du service, sous quelque forme que ce soit (inventaires, catalogues, guides, fiches pratiques ou toute manifestation de notre action culturelle).

Bien que, dès sa conception, l'application documentaire donnant accès aux inventaires ait été conçue pour être simple, il a fallu mettre en place quelques principes qui permettent à l'utilisateur chevronné comme au non-initié de s'y retrouver sans l'aide et les conseils que pouvait jusque là leur apporter le personnel de la salle de lecture.

Comment faciliter l'accès aux fonds ?

Proposer une offre claire

Le lecteur doit bien entendu avoir accès à un état des fonds récapitulant les divers instruments de recherche dont il peut disposer, quelle que soit leur forme (électronique ou papier). Mais cette présentation selon le cadre de classement officiel désappointe bien souvent le public non averti. Il nous a semblé préférable, par conséquent, de présenter l'ensemble des inventaires électroniques, donc directement interrogeables, dans un cadre thématique (constitué de 13 rubriques aux Archives de la Vendée) qui donne déjà un aperçu du contexte dans lequel les inventaires vont s'inscrire.

Par ailleurs, chacun de ces inventaires est interrogeable isolément et on peut les parcourir comme on le ferait d'un inventaire papier.

¹ Article publié dans *La Gazette des archives*, n° 220, 2010-4, p. 127-132

Faciliter la recherche

Cette offre se double d'un moteur de recherche conçu initialement pour que le lecteur puisse interroger à partir d'un formulaire unique l'ensemble des analyses et notices mises en ligne. Il paraît en effet peu souhaitable d'imposer à l'utilisateur de refaire plusieurs fois une même demande pour peu qu'il cherche à la fois à consulter les sources manuscrites, les imprimés et à trouver l'illustration correspondante.

La recherche simple se fait donc à partir d'un formulaire unique, tout comme la recherche guidée qui est assistée de 6 thésaurus ; ce mode permet, là encore, d'interroger en une fois tous les contenus indexés, quel que soit le support qu'ils décrivent.

Tous les thésaurus sont constitués au fur et à mesure de l'avancement des travaux, tous secteurs confondus, lors de « bourses aux mots » au cours desquelles bibliothécaires et archivistes proposent de nouveaux descripteurs dont le choix est chaque fois argumenté. Le thésaurus Matière s'inspire de la Dewey, du thésaurus W et de certains tableaux méthodiques ; chacun de ses termes doit conserver le même sens quelle que soit l'époque décrite. Les thésaurus Personne et Lieu sont réalisés en conformité avec les normes en vigueur.

Un tel choix contraint le service à une discipline rigoureuse. Il n'est en effet plus question d'envisager un inventaire suivant ses règles propres. Il faut avoir constamment à l'esprit des critères d'interrogation préalablement définis avant d'entamer toute description. De plus l'indexation s'impose à tous ; les bibliothécaires ont donc accepté d'abandonner le principe des vedettes matières tandis que tous les autres secteurs ont consenti à se conformer à des règles d'indexation qui leur étaient jusque là peu familières.

L'application de ces règles doit être contrôlée avant toute publication de nouvelles données. Tous les travaux sont donc soumis à une ultime relecture, lors de réunion d'harmonisation, où on constate régulièrement qu'il est nécessaire de procéder à la révision des travaux achevés isolément.

La tâche est certes lourde mais elle a permis d'uniformiser nos pratiques et de décroïsonner les équipes travaillant au sein des archives qui découvrent ainsi plus aisément, comme le public, la variété des sources proposées.

Afficher les résultats dans leur contexte

L'affichage des résultats se fait en 2 temps : le lecteur dispose tout d'abord de l'ensemble des bases de données répondant à sa requête, qu'il peut découvrir à sa convenance. Puis après sélection de l'une d'entre elles, les réponses apparaissent au sein même des inventaires, ce qui fournit le contexte dans lequel elles s'inscrivent et éventuellement de nouvelles pistes de recherche.

L'expérience toutefois, 3 ans après l'ouverture du site, montre qu'il est nécessaire d'apporter quelques changements aux options initialement retenues désormais insuffisantes.

Face à une explosion de données, les nouveaux enjeux.

Modification de nos pratiques en matière de description

La souplesse du moteur de recherche nous a en effet incités à apporter de profondes modifications à nos travaux en matière de description.

Ainsi on privilégie sur le site les inventaires à fort contenu, en réservant les répertoires numériques sériels pour la salle de lecture ; l'internaute trouve déjà, à la simple consultation de ces inventaires, de nombreuses informations.

On multiplie également les parties analytiques quand les ensembles de documents décrits s'y prêtent, qu'ils peuvent intéresser un large public et qu'ils méritent d'être numérisés. Ont été ainsi traités les dossiers de correspondance des autorités allemandes avec la préfecture de la Vendée de 1940 à 1944 conservés dans le fonds du cabinet. Désormais 1100 petits dossiers émanant des 8 articles d'origine offrent une présentation détaillée de chacune des affaires en cause.

Dans ce cas, et pour ne pas déséquilibrer l'inventaire d'origine dans sa forme de répertoire numérique, celui-ci est doublé d'un nouvel instrument de recherche consacré aux seules parties plus largement exposées et offrant au lecteur de continuer son investigation en consultant les images d'archives directement associées.

De même les nombreux dépouillements souvent substantiels réalisés par des lecteurs passionnés, et gardés jusque-là précieusement mais peu utilisés sous leur forme papier, sont exhumés comme autant de bases de données gigantesques sur les familles ou les différentes pratiques sociales de notre département. Les travaux réalisés par M. Maillaud sur le minutier ancien de

Fontenay-le-Comte ont ainsi été récupérés et complétés par des liens vers les images de ces minutes.

La mise en valeur de ce type de travaux, menée en parallèle d'une politique de numérisation systématique trouve un écho certain parmi un public avide d'actes encore insoupçonnés.

On favorise également la mise en valeur des imprimés en présentant le contenu de nombreux articles de revues et de diverses publications intéressant notre département.

Tout contribue donc à proposer une formidable masse d'informations directement utile aux recherches des habitués de notre site, comme à celle des utilisateurs de grands moteurs de recherche de type Google si l'on a veillé à faciliter le référencement de tels travaux. Et l'abondance du courrier des internautes et la précision de leurs demandes semblent prouver que le site constitue bien déjà un second espace de consultation.

Montée en charge substantielle

En 2008, le site des Archives départementales de la Vendée proposait 9000 analyses de dossiers d'archives, 6000 descriptions de documents figurés pour 55 instruments de recherche tandis qu'on pouvait consulter plus de 17000 notices catalographiques de la bibliothèque, soit un total de 32 000 descriptions dont 12 % contenaient des liens vers des images.

Un an après, l'offre est déjà supérieure d'un tiers, soit plus de 47000 analyses et notices descriptives pour près de 90 instruments de recherche. Ne sont pas inclus ici les inventaires sériels (cadastre, hypothèques, enregistrement...) ni les travaux du secteur contemporain encore peu représentés. Désormais 15% de ces descriptions contiennent des liens vers des images.

Cette augmentation se confirmera dès 2010, de quoi perdre un public non initié qui se contente, on le constate déjà en salle de lecture, de cliquer sur les trois premiers liens présentés du résultat d'une recherche, alors que lui sont proposés les 90 instruments de recherche qui à coup sûr – pour peu que sa requête soit très ouverte – contiennent une réponse.

Il était donc urgent de prendre de nouvelles dispositions.

Nécessité d'adapter les grands principes initiaux

Il n'est nullement envisagé toutefois d'abandonner les principes de description présentés précédemment, mais il devient désormais indispensable de « guider » cette recherche simple que tout utilisateur semble privilégier.

On a établi pour ce faire des critères de pertinence de nos instruments de recherche basés sur l'indexation de ces derniers. Ceci n'est possible qu'à condition que tous les secteurs du service soient soumis à des thesaurus communs.

La présence du terme recherché dans l'indexation d'un inventaire présuppose en effet de son intérêt, intérêt plus ou moins grand selon la position du descripteur dans la structure de l'inventaire. (En résumé la valeur d'un mot-clé décrivant la totalité du fonds sera supérieure à celle du même mot-clé attaché à une notice). Ainsi le lecteur pressé pourra disposer rapidement de la liste des quelques inventaires indispensables à sa recherche (une sorte de palmarès des 6 « meilleurs inventaires » en archives et des 6 « meilleures bases de données » en bibliothèque) tandis que le chercheur continuera de bénéficier de notre offre complète dans son cadre thématique détaillé précédemment.

Ce même procédé, basé sur l'indexation, nous permet de faire découvrir au public l'iconographie numérisée, capable d'illustrer presque à coup sûr son sujet sans aucune recherche supplémentaire. Signalons ici que de nombreux travaux de mise en valeur de l'illustration, issue des imprimés de la bibliothèque entre autres, ont été entrepris et gageons que cette nouvelle présentation saura intéresser le public.

Par ailleurs, il semble maintenant clairement établi que le public néglige trop souvent les divers outils périphériques mis à sa disposition sous forme de fiches pratiques, de guides, ... Aussi le moteur de recherche spécifique à nos collections a été abandonné au profit d'un méta moteur capable d'interroger l'ensemble des données accessibles sur le site.

Toutes ces nouvelles dispositions sont désormais appliquées sur le site des Archives de la Vendée. La recherche simple a ainsi été mise en avant et le formulaire proposé permet d'interroger désormais l'ensemble des contenus en ligne pour obtenir des résultats aussi bien dans les inventaires et catalogues en ligne -analyses et illustrations-, que dans les fiches pratiques ainsi que dans les expositions et documents du mois. Deux nouveaux ensembles sont également interrogeables par ce biais : la « Bibliothèque numérisée » qui regroupe un certain nombre d'imprimés numérisés et ocrés et la base de données

nominatives appelée « Noms de Vendée » qui est le fruit de dépouillements collaboratifs de l'état civil entre autres.

Nous espérons, pour conclure, que ces nouvelles dispositions permettent enfin de révéler tous les travaux mis en ligne comme autant d'outils pédagogiques offerts au grand public et de valoriser ceux issus de contributeurs extérieurs déjà pressés de travailler avec nous. (des dictionnaires historiques collaboratifs sont ainsi en cours de réalisation)

Françoise BAUDAT
Chargée de la mise en valeur des fonds
aux Archives de la Vendée
francoise.baudat@vendee.fr

Aider le public à s'orienter dans les fonds : les principes appliqués aux Archives de la Vendée.

Proposer un accès unique à des bases de données diversifiées mais unies par une indexation commune, s'affranchir du cadre officiel, restituer les résultats au cœur des inventaires, ce sont là autant de principes qui garantissent à l'utilisateur d'un site d'Archives la faculté de s'orienter seul dans les fonds.

Toutefois, l'augmentation considérable des informations proposées en ligne et l'exigence d'un nouveau public habitué aux réponses rapides nous imposent le nouveau défi de conduire l'utilisateur vers le résultat principal en un seul clic.